

COURANTS VAGABONDS Interview

«Un bilan chiffré pour mieux agir»

NOÉMIE JAUNIN, en fin d'étude à la HAFL de Zollikofen, a réalisé un travail de bachelor sur les courants vagabonds. Avec le soutien de Prométerre, son objectif est de faire mieux connaître la problématique.

Non issue d'un milieu agricole, Noémie Jaunin a très tôt souhaité devenir agricultrice. Elle vit aujourd'hui à la ferme de son compagnon à Vullyens (VD), qui va reprendre l'exploitation familiale. Elle partagera son temps de travail entre son emploi actuel chez l'entreprise d'aliments pour le bétail Granovit et, plus tard, la gestion du bétail de l'exploitation. Noémie Jaunin a rendu fin juillet son travail de bachelor «Les courants vagabonds dans l'agriculture suisse. Un aperçu de la situation actuelle» à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL).

Pour quelle raison avez-vous abordé ce sujet dans votre travail de bachelor?

L'idée m'est venue des problèmes rencontrés par un agriculteur. J'ai d'abord réalisé un travail de semestre en réalisant une étude de cas sur les courants vagabonds chez ce producteur qui a vécu une situation terrible. Puis Prométerre m'a contactée, via la HAFL, pour un travail de bachelor.

Quel est le but de cette étude?

Le problème est qu'il n'y avait aucun aperçu de la situation en Suisse. Or, pour que le problème soit mieux reconnu, il nous fallait des chiffres plus précis, notamment sur le nombre de cas. J'ai pu ainsi établir, sur 1428 réponses utilisables de chefs d'exploitation que plus de 37% d'entre eux avaient été confrontés à ce problème. Un taux à pondérer car, d'une part la définition des courants vagabonds donnée par les exploitants différait et, d'autre part, 28% des agriculteurs concernés se basaient sur un autodiagnostic, sans recours à un spécia-



Diagnostiquer et intervenir rapidement résoudrait bien des problèmes liés aux courants vagabonds, insiste Noémie Jaunin.

P.-A. CORDONIER

liste. Malgré tout, on constate qu'il ne s'agit pas d'un phénomène marginal, comme on le croyait auparavant. Et cela concerne toute la Suisse. Ce travail constitue ainsi une base pour agir au niveau de la législation, de l'information et de la formation (ndlr: lire ci-dessous).

Le problème est-il mieux reconnu aujourd'hui? Je note qu'Agri en parlait déjà dans les années nonante, et je ne suis pas remonté plus loin dans les archives.

J'ai l'impression que ce n'est pas le cas. Bien que la plupart des agriculteurs qui m'ont répondu connaissent l'expression «courants vagabonds», ce qui est déjà un progrès, la notion demeurerait tout de même floue. Il n'y a pas d'omerta à ce propos, mais ce n'est pas la première chose qui est envisagée lorsqu'il y a un problème avec les animaux, même lorsque tous les autres paramètres semblent en ordre. D'autre part, beaucoup d'électriciens ignorent la problématique. Et je n'en ai jamais entendu parler lors de ma formation. On l'évoque davantage

aujourd'hui probablement en raison de l'augmentation des cas, conséquence de la multiplication des installations électriques dans les fermes et aux alentours.

Vous pensez qu'il faudrait d'emblée, dans certains cas, examiner la piste des courants vagabonds?

Sans aucun doute si des problèmes surviennent lors d'une nouvelle construction, ou d'une modification des installations électriques et en l'absence d'autres facteurs visibles, comme un souci au niveau de l'affouragement. Mon étude montre que parfois il se passe plusieurs mois, voire années, avant que l'exploitant envisage la piste des courants vagabonds. Il fait tout d'abord analyser son fourrage, sa pâture, la salle de traite, etc. En attendant, la situation empire économiquement et en termes de souffrance animale et humaine. Or, une fois que l'origine est connue, les solutions sont en principe assez vite trouvées et les problèmes résolus, sauf pour les bêtes qui ont été soumises à un stress trop violent auparavant.

Comment identifier qu'il s'agit d'un courant vagabond avant consultation?

Le problème est qu'il n'y a pas de symptôme spécifique. Sauf éventuellement le refus des animaux d'entrer dans une partie de l'exploitation, comme la salle de traite, ou celui de boire à l'abreuvoir. Le stress me semble un symptôme et une cause centrale de la mauvaise santé des animaux selon mes recherches. Il provoque un déficit immunitaire, a des conséquences épigénétiques sur les bêtes et leurs descendance, etc. Mais il s'agit d'un élément qui peut être lié à de multiples facteurs.

Vous relevez des pertes parfois énormes.

La majorité des exploitants touchés parlaient de pertes allant de 0 à 20000 francs, mais 11% de 100000 à 900000 et 2% ont perdu plus de 900000 francs, parfois plusieurs millions, cela du fait qu'ils identifiaient le problème tardivement. Pertes parfois massives d'animaux, bétail malade, perte de lait et de la viande, avec des pénalités de prix sur ce qui est livré (cellules dans le lait, carcasses

trop maigres, etc.), frais vétérinaires, frais d'analyse, appels à des spécialistes ou recours à des solutions sans succès: tout cela conduit les victimes à des situations parfois dramatiques qui les épuisent. J'ai rencontré des agriculteurs complètement déprimés. Cela concerne surtout les éleveurs de bovins, animaux plus sensibles, mais je relate aussi un cas d'éleveur de porcs.

«J'ai rencontré des agriculteurs complètement déprimés»

S'assurer que toutes les installations électriques n'émettent pas de courant vagabond, est-ce compliqué?

Il est clair qu'il faut être minutieux. Tous les cornadis en métal doivent être reliés, les abreuvoirs, etc., avec mise à terre correcte. Il faut tout contrôler. Mais une fois réalisée, la mesure paie et le problème peut être résolu. De plus les coûts ne sont pas énormes, en comparaison des pertes. Si les installations électriques sont bien faites dès le départ, il ne devrait pas en principe y avoir de problème.

S'agit-il de causes internes aux exploitations ou externes?

Selon mon sondage, dans la majorité des cas, les causes sont endogènes. Il s'agit de nouveaux équipements électriques (salle de traite, robot de traite, ventilateurs, antennes, panneaux solaires, caméras, etc.), ou de l'usure des équipements existants qui peut expliquer que tout à coup, sans changement dans les installations, le bétail souffre de courants vagabonds. Des installations électriques, comme des éoliennes ou autres, peuvent avoir des effets sur les fermes avoisinantes si elles sont mal conçues, mais ce ne sont pas les cas les plus fréquents. Cela dépend en outre de la nature des sols, certains étant plus conducteurs que d'autres.

Courants vagabonds, courants telluriques,

qu'est-ce qui est scientifique ou ne l'est pas?

Pour ma part, je distingue les courants vagabonds des courants telluriques, que je ne connais pas très bien. Les premiers sont reconnus scientifiquement. Des courants peuvent s'échapper des circuits électriques si, notamment, les mises à terre ne sont pas ou pas correctement effectuées. L'électrosensibilité des animaux est aussi connue. Bien sûr, des variations dans les sols, des poches d'eau souterraines peuvent aussi avoir des effets électriques. Mais les notions de faille tellurique, de radiesthésie ou de géobiologie sont plus difficiles à appréhender rationnellement. Dans nos fiches techniques, nous ne les négligeons pas pour autant et les associons aux praticiens de méthodes alternatives. J'ai eu un contact avec un radiesthésiste qui avait une réelle expertise dans les courants vagabonds. Mais il avait aussi accumulé une telle expérience, qu'il pouvait repérer rapidement de visu si ceux-ci pouvaient être impliqués ou non dans les problèmes d'une ferme.

Dans quelle direction vos recherches devraient-elles être poursuivies?

Il faudrait analyser une partie des exploitations qui affirment avoir rencontré des problèmes dus aux courants vagabonds pour affiner mes chiffres.

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE-ANDRÉ CORDONIER

SUR LE WEB

www.prometterre.ch/prestations/gestion/les-courants-vagabonds (informations, fiche technique, travail de diplôme, modèle de clause contractuelle, etc.)

<https://agripedia.ch/streustroeme/fr/>

Votre avis

Que pensez-vous des mesures proposées pour contrer les courants vagabonds?

Votre réponse
journal@agrihebdo.ch
Fax 021 613 0640

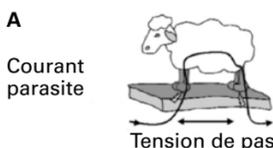
Sensibiliser par la formation et au niveau politique

L'Association suisse pour le contrôle des installations électriques (ASCE) et Prométerre se mobilisent à la suite de plusieurs demandes d'agriculteurs confrontés à de gros problèmes, parfois relayés par des électriciens.

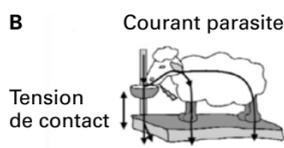
Début novembre, l'ASCE a organisé un premier cours test sur une exploitation victime de courants vagabonds. Le contenu a été repris et adapté d'un cours donné depuis quelques années en Suisse allemande. L'aspect géobiologie a notamment été rajouté. Deux formateurs contrôleurs électriciens, dont l'un également géobiologue, et quatre électriciens, tous membres de l'ASCE, y ont participé. Ce test a été concluant et deux cours sont prévus en 2025, peut-être plus.

«Notre but est de les proposer aux électriciens sensibles à cette question afin qu'ils puissent agir efficacement en cas de problème, lors des contrôles à la construction de ruraux, tous les dix ans ou lors de l'installation de matériel électrique. À noter que les courants vagabonds peuvent être détectés avec des appareils spécifiques. L'idée est que les électriciens agissent sur l'installation électrique avec les compétences adéquates. Un géobiologue pourra intervenir si l'évaluation des circuits électriques exclut un problème dû aux courants forts», explique Johann Corminboeuf, responsable de formation, section romande de l'ASCE.

En revanche, ce n'est pas au géobiologue d'apporter des modifications aux installations électriques. Une liste des ex-



L'empattement des animaux (A) ainsi que la résistance corporelle sont déterminants pour leur sensibilité aux courants vagabonds.



CORMIER F ET AL., 2004

perts formés serait à disposition des agriculteurs.

Deux motions

Au niveau politique, deux motions ont été déposées au Parlement, l'une par Jacques Nicolet et l'autre par André Page. La première demande au Conseil fédéral d'encourager la formation de spécialistes et de conseiller les agriculteurs, la deuxième de reconnaître la problématique des courants

vagabonds en adaptant les normes de l'Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) pour les contrôles dans les ruraux avec bétail.

«Le Conseil fédéral demande le rejet de ces motions, mais il reconnaît la problématique, ce qui est un progrès, car lors de réponses précédentes, il niait l'existence des courants vagabonds», analyse Guyliane Leuba, en charge du dossier à Prométerre. Une interpellation a éga-

lement été adressée au Grand Conseil vaudois par Loïc Bardet.

Il s'agit aussi de sensibiliser les corps de métier. Tous les architectes ont notamment été contactés. Deux fiches techniques, l'une à destination des décideurs et l'autre à celle des corps de métier ont été élaborées par Prométerre et Noémie Jaunin.

Enfin, le service juridique de Prométerre met également à disposition en ligne un modèle de clause contractuelle avec un installateur (voir le lien ci-dessus). «Lorsqu'un agriculteur loue son toit pour des panneaux solaires à un opérateur par exemple, il peut insérer dans le contrat une clause d'indemnisation en cas de problèmes dû à des courants vagabonds. Cette clause doit être adaptée à chaque situation», informe Guyliane Leuba. PAC

Causes et symptômes

Selon le sondage réalisé par Noémie Jaunin, 82% des courants vagabonds sont imputables à une mise à terre incorrecte (sur 321 répondants). La deuxième cause est une mauvaise connexion neutre. La baisse de production est le symptôme le plus fréquemment observé, suivi par la fertilité. Les problèmes de qualité du lait et la diminution de l'efficacité du système immunitaire sont également souvent énumérés. Les 73% des répondants victimes estiment avoir pu résoudre leur problème. Les intervenants sur les exploitations sont des électriciens (76%), des conseillers (49%) et une proportion importante d'autres disciplines. Dans la majorité des cas, plus d'un expert a été consulté. PAC